

CHU DE NANTES

LIVRET D'INFORMATION

L'hospitalisation de mon enfant en chirurgie pédiatrique

Hôpital femme-enfant-adolescent

7 quai Moncouso | 44000 Nantes

Votre enfant va être accueilli au sein de l'unité de chirurgie pédiatrique du CHU de Nantes. Ce livret d'accueil spécifique a été conçu pour vous apporter les informations utiles pour son hospitalisation.





MÉMO

RENDEZ-VOUS AVEC LE CHIRURGIEN

.....

ENTRETIEN DE PROGRAMMATION

- La date d'intervention :
- Le rdv avec l'anesthésiste :

RENDEZ-VOUS AVEC L'ANESTHÉSISTE

Pour ce RDV, présentez-vous 30 minutes avant et munissez-vous de :

- Pièce d'identité de votre enfant (carte d'identité, passeport, carte de séjour ou livret de famille)
- Pièce d'identité de l'accompagnant ou du tuteur
- Carte vitale et carte de mutuelle (sur lesquelles l'enfant est affilié ou ayant-droit)
- Autorisation d'opérer et/ou de soin non usuel sur mineur signée par les deux titulaires de l'autorité parentale (parents ou autres représentants légaux)
- Questionnaire d'anesthésie complété
- Carnet de santé
- Ordonnance(s) de médicament(s)
- Résultats d'examens et/ou consultations préalables si faits hors du CHU
- Carte de groupe sanguin (si votre enfant en possède une)

Il est possible que l'anesthésiste prescrive un bilan sanguin qui sera fait sur place à la suite de la consultation d'anesthésie.

AUTRES RENDEZ-VOUS

.....

.....



Avant l'hospitalisation

J-8 et J-3

Contacts SMS



La veille de l'intervention

Vous serez contacté(e) entre

12h et 17h30

L'heure d'entrée vous sera précisée. Elle ne pourra pas vous être communiquée plus tôt.



Jour J

Entrée à l'hôpital à l'heure convenue.

Si une modification de l'état de santé de votre enfant intervient entre la consultation et la date prévue de la chirurgie, il est recommandé de prévenir l'infirmière de parcours qui contactera le chirurgien et/ou l'anesthésiste afin de vous assurer que l'acte initialement prévu reste possible.

T. 02 76 64 39 12

du lundi au vendredi de 10h à 18h

T. 02 40 08 35 89

en cas d'urgence uniquement le soir ou le week-end pour une intervention prévue le lendemain.

Après l'intervention



Si votre enfant vient pour une chirurgie ambulatoire, il est possible qu'il sorte plus tard que prévu ou ne puisse finalement pas sortir le soir même et soit transféré en hospitalisation conventionnelle. Dans cette éventualité, prévoyez que vos autres enfants soient gardés par une tierce personne. Prévoyez également quelques affaires de toilette pour le parent qui restera auprès de l'enfant la nuit.

Un des 2 parents est autorisé à rester auprès de l'enfant la nuit.

Besoin d'un hébergement au CHU ou à proximité, contacter la maison hospitalière au 02 51 83 23 06.

Avant votre sortie

- Entretien avec le chirurgien (au bloc opératoire ou dans le service)
- Réalisation de soins infirmiers éventuels
- Remise des documents de sortie par l'infirmière
- Questionnaire de satisfaction à compléter sur www.chu-nantes.fr ou en scannant ce QRCode



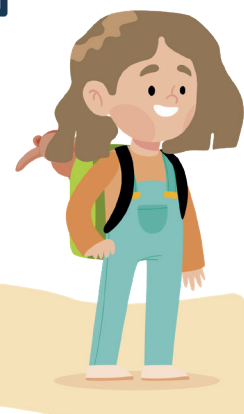
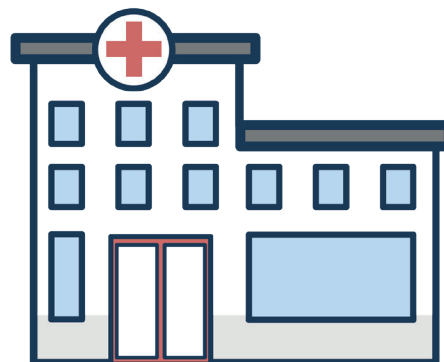
Le retour à la maison



Départ du CHU

Chirurgie ambulatoire : Si vous effectuez le retour en VOITURE et que votre enfant a moins de 10 ans, prévoyez une DEUXIÈME PERSONNE pour surveiller votre enfant à l'arrière du véhicule.

Chirurgie conventionnelle : La sortie s'effectue le plus souvent dans la matinée après le passage du chirurgien puis de l'infirmière.



Contact SMS J+1

Si votre enfant a bénéficié d'une **chirurgie ambulatoire**, vous recevrez un questionnaire par SMS pour évaluer l'état de santé de votre enfant le lendemain de l'intervention.